

Projet de loi Blanquer : AGISSONS MAINTENANT !

VOILÀ POURQUOI LE PROJET DE LOI BLANQUER

- est inquiétant
- ne doit pas être voté par les parlementaires
- doit être retiré par le ministre

MONTLOUIS SUR LOIRE

● **INSTRUCTION OBLIGATOIRE À 3 ANS :**
l'obligation pour les collectivités
locales de financer
les maternelles privées
à hauteur de
150 millions d'euros par an

● **ÉTABLISSEMENTS
DES SAVOIRS
FONDAMENTAUX :**
bientôt la disparition
des directeurs d'école

● **RÉFORME DE
LA FORMATION
DES ENSEIGNANTS :**
des étudiants
de licence
pour faire cours
aux enfants

● **MUTUALISATION DES
AIDES AUX ENFANTS
EN SITUATION
DE HANDICAP :**
des économies sur le dos
de l'inclusion

● **NOUVELLES ECOLES
INTERNATIONALES :**
sélection et officialisation
d'une Ecole à deux vitesses

● **SUPPRESSION
DU CNESCO :**
la fin de toute
évaluation
indépendante



RDV LE MARDI 30 AVRIL A 20H, SALLE RABELAIS

"L'Ecole de la confiance" C'EST NON !

conseil local
Montlouis-sur-Loire

SNUipp-FSU